

Mega Info

Hebdomadaire togolais d'analyse et de promotion de projets de développement

N° 194 Lundi, 08 janvier 2024 250 fCFA

La route au premier plan du développement



CARREFOUR BODJONA

Agoè-Nyivé 1 opte pour l'encombrement des voies

P.7



SHÉMA NATIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE P.3

Outil de stabilité socio économique

OPÉRATIONS AÉRIENNES P.2

Lieut.col. Idrissou Ahabou Abdou aux commandes de l'ANAC - TOGO



SÉCURITÉ / Excellente collaboration entre le Togo et ses voisins

P.2

«Le 22 décembre 2023, grâce à la coopération de la police républicaine du Bénin, Wossonato a été appréhendé dans un hôtel à Cotonou. Remis à la police togolaise, il a admis les faits lors de son interrogatoire et a impliqué le jeune togolais, T. Merveil comme co-auteur. Merveil a été arrêté dans la nuit du 28 au 29 décembre 2023 dans un ghetto...»

Nous sommes plus de 4 Millions à pouvoir gagner chaque jour !

7459

TMoney TU gagnes TU gagnes!

OPÉRATIONS AÉRIENNES

Lieut.col. Idrissou Ahabou Abdou aux commandes de l'ANAC - TOGO

Le directeur général de l'agence nationale de l'aviation civile, Col. Dokissime Gnama Latta cède sa place au lieutenant-colonel Ahabou Abdou Idrissou. Par décret n° 2024 - 001 / PR portant nomination du directeur général de l'agence nationale de l'aviation civile (ANAC - TOGO), le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé renouvelle la tête de cette structure à gestion délicate.



« Le lieutenant-colonel IDRISOU Ahabou Abdou, officier supérieur de l'armée de l'air, est nommé directeur général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile au Togo (ANAC-Togo) », a décrété le président de la République vendredi.

L'article 2 du décret indique que la nouvelle décision du

chef de l'Etat abroge le décret n°2007-010/PR du 28 février 2007.

L'ANAC-Togo est dirigée jusque-là par le colonel Dokissime Gnama Latta. L'ancien ministre de la sécurité et de la protection civile a été nommé en 2007 par le chef de l'Etat.

L'Agence nationale de l'aviation civile du Togo (ANAC) est

l'autorité de supervision de l'aviation civile du Togo. À ce titre, elle a pour mission de veiller à la sécurité, à la sûreté et au développement harmonieux de l'aviation civile.

L'ANAC est un établissement public national à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Elle a son siège à



Col. Dokissime Gnama Latta, DG sortant de l'ANAC

Lomé dans la zone aéroportuaire. En 1973, la Direction de l'aviation civile (DAC) a été créée par le décret n° 73/12 du 17 janvier 1973 et rattachée au ministère des Travaux publics, Mines, Transport, Postes et Télécommunications.

À la suite des recommandations des instances internationales, notamment l'OACI, de créer des autorités d'aviation civile autonomes, l'Agence nationale de l'aviation civile du Togo (ANAC) a été créée le 22

janvier 2007 en remplacement de la DAC.

Le nouveau directeur général a la responsabilité de garantir la sécurité, la régularité et l'efficacité des opérations aériennes et de l'aviation civile. Sa structure est chargée de la régulation des licences et certification, de la surveillance et du contrôle, de la gestion du trafic aérien et des enquêtes sur les incidents et accidents.

La Rédaction

Sécurité : excellente collaboration entre le Togo et ses voisins

La police nationale a procédé à l'arrestation les 22 et 28 décembre 2023 de deux individus présumés auteurs d'un meurtre qui a choqué la communauté. Il s'agit d'un gendarme burkinabé réformé de 36 ans de passage à Lomé, et un étudiant togolais de 22 ans résidant également à Lomé.

Le 15 novembre 2023 au matin, une jeune fille de 22 ans a sollicité l'intervention de la police pour secourir son amie grièvement blessée au couteau à la suite d'une agression brutale perpétrée par deux individus inconnus.

« Les victimes, travaillant dans le domaine de la nuit, avaient été approchées vers 3 heures du matin dans le quartier Avédji

Limousine par 2 hommes à bord d'une voiture d'immatriculation burkinabé. Après un accord apparent, les 2 jeunes femmes ont accepté de monter à bord du véhicule. Cependant, au lieu de se rendre à l'endroit convenu, les agresseurs ont verrouillé les portières et ont conduit en direction d'Adétikopé, ignorant les protestations des filles. Dans une ruelle éloignée à Tsikplonou Kondji, ils ont violemment attaqué les deux jeunes femmes, exigeant leurs téléphones portables », a expliqué la police nationale.

L'une des filles, ayant cédé son téléphone immédiatement, a été épargnée. Malheureusement, son amie, refusant de se soumettre, a été agressée au visage puis poignardée. Les agresseurs ont ensuite expulsé les victimes de la voiture. La



L'auteur du crime, appréhendé par la police



police s'est rapidement rendue sur les lieux, découvrant la victime agonisante et la voiture des agresseurs embourbée et abandonnée. Malheureusement, la victime succombera à ses blessures quelques instants plus tard dans un hôpital local.

L'exploitation du témoignage de la survivante et des indices sur la scène du crime ont conduit à l'identification formelle de Alain Patrick Wossonato. Le 22 décembre 2023, grâce à la coopération de la police républicaine du Bénin, Wossonato a été appréhendé

dans un hôtel à Cotonou. Remis à la police togolaise, il a admis les faits lors de son interrogatoire et a impliqué le jeune togolais, T. Merveil comme co-auteur.

Merveil a été arrêté dans la nuit du 28 au 29 décembre 2023 dans un ghetto. Interrogés sur le mobile du crime, les suspects ont expliqué que leur objectif était de voler des téléphones et d'autres objets de valeur pour financer leur consommation de drogues.

Ces individus seront déférés devant le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Lomé pour répondre de leur crime.

Notons que C. Alain Patrick Wossonato avait fait l'objet d'un appel à témoins le 03 décembre dernier.

La Rédaction

Nous sommes plus de 4 Millions à pouvoir gagner chaque jour !

C'est 100% de gagnants via TMoney... du crédit, des motos, des TV, des smartphones... et des MacBook !

***145#**

#nous sommes le Togo

TMoney
TU gagnes où TU gagnes!



Distributeur Officiel IB Bank Togo en Mobile Money
20% de bonus voix (valable 24h) pour toute souscription de forfait d'au moins 300F via TMoney.

Promo valable jusqu'au 04 février 2024.
Seul le 888 appellera les gagnants.

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg   



SHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Outil de stabilité socio économique

Le Togo est engagé et déterminé à se doter d'un Schéma National de l'Aménagement du Territoire (SNAT). Le processus d'élaboration a été lancé en février 2023. Déjà un premier bilan diagnostic est disponible.



Pré Simféitchéou, (milieu), ministre conseiller à la présidence de la république

L'aménagement du territoire est une priorité dans la planification du développement du Togo. Le processus d'élaboration d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) a mobilisé un consortium de cabinets.

Ce consortium a collecté de données dans les différentes régions du pays et auprès des différentes catégories d'acteurs relevant de l'Etat, de la société civile, du secteur privé, des collectivités territoriales, des partenaires au développement ou

de la chefferie traditionnelle, etc.

Des données collectées ayant permis de produire un rapport provisoire du bilan diagnostic. Ce rapport contribuera à améliorer la cohérence et la synergie des politiques et stratégies

sectorielles pour une gestion harmonieuse, équilibrée et durable de l'espace national.

Le bilan révèle des inégalités territoriales, les fractures socioéconomiques, la question démographique et l'explosion de la jeunesse. Sans oublier la problématique urbaine et rurale, la gestion foncière, l'insécurité, les changements climatiques, la dégradation rapide des ressources, ou encore l'étalement urbain rapide de Lomé.

« Le Schéma national d'aménagement du territoire est une des options pouvant contribuer à l'avènement d'un Togo politiquement stable, économiquement croissant, socialement équitable, avec un fort indice de développement du bonheur, que nous appelons de tous nos vœux », a affirmé le ministre, conseiller du Président de la République, Pré Simféitchéou. Le schéma national d'aménagement du territoire est un plan stratégique mis en place par un gouvernement pour organiser et développer de manière cohérente et durable l'ensemble

de son territoire national. Il prend en compte de nombreux aspects tels que l'utilisation des sols, l'infrastructure, les transports, la préservation de l'environnement, l'urbanisation et le développement régional.

Le SNAT vise à garantir un développement équilibré du pays, en prenant en considération les besoins économiques, sociaux, et environnementaux.

Ce SNAT est un outil qui préfigure l'image du Togo pour les vingt prochaines années. Ce schéma est un référentiel de développement de chaque territoire visant l'exploitation de ses potentialités et la réalisation des infrastructures et équipements économiques et sociaux nécessaires à son développement et à l'épanouissement de ses habitants.

Il permet à chaque territoire de bénéficier du même niveau d'accompagnement de l'Etat, pour se promouvoir économiquement, financièrement et socialement, quelle que soit sa localisation sur le territoire national.

La Rédaction

SYLVAIN AWIMA ATOUTE OUTCHANTCHA

Prix de la bonne gouvernance 2023 du meilleur manager ouest africain de la société de péage et de Financement de l'entretien routier

Le directeur général de la Société Autonome de Financement de la l'Entretien Routier (SAFER) Togo est le lauréat du prix de la bonne gouvernance 2023 du meilleur manager ouest africain de la société de péage et de financement de l'entretien routier. La distinction lui a été décernée à Abidjan en Côte d'Ivoire par l'Observatoire africain pour la promotion de la bonne gouvernance. Depuis son arrivée à la tête de la SAFER en 2014, cet administrateur financier n'a cessé d'apporter des innovations pouvant garantir la gestion saine et efficace des péages pour la mobilisation des fonds nécessaires devant assurer le financement régulier de l'entretien de l'ensemble du réseau routier national.



Les postes de péage, sous l'œil administratif de M. Sylvain Outchantcha, entouré par un personnel engagé à la tâche, apportent une grande valeur chaque année pour permettre à l'Etat de maintenir les routes en bon état. La transparence de la mobilisation financière dans un secteur qui était presque informel auparavant, devient une source de financement fiable et durable pour l'entretien des routes.

A partir du système de vidéo surveillance installé sur tous les postes de péage, la mobilisation des ressources financières connaît un succès sans précédent au Togo. En 2022 par exemple, la société a surpris tous les Togolais en apportant plus de 30 milliards comme fonds mobilisés en faveur de l'entretien routier. A tout ceci s'ajoute la rigueur et la persévérance dans ce travail qui tourne 24h/24 et 7j/7 avec plus de 18 postes de péage en gestion à la date de janvier 2024.

Le bon état de praticabilité des routes en toute saison est essentiel pour le développement de nos pays, car "la route du développement

se passe par le développement et l'entretien des routes".

La route est donc sans aucun doute le pilier, le fondement de tout développement d'un pays, d'une communauté, d'un continent ; elle est le moteur indispensable pour stimuler l'industrialisation dans tous les domaines.

La SAFER se charge de la mobilisation de ressources pour financer l'entretien routier et cette mobilisation de ressources passe essentiellement par la collecte des droits d'usage de la route.

Moins d'un an après sa prise de fonction en 2014, M. Outchantcha Awima Atoute, administrateur financier de formation, a lancé une phase expérimentale de collecte des recettes aux postes de péage sous le contrôle des caméras ou une collecte sous vidéo surveillance. Cette phase expérimentale a été couronnée de succès à la fin de l'année 2014 en augmentant ses recettes provenant des postes de péage. Il a alors rapidement généralisé ce système de vidéo-surveillance aux autres postes de péage existants et imposé que tout nouveau poste de péage au

Togo soit équipé d'un système de contrôle par vidéo-surveillance.

Le système mis en place pour la gestion des postes de péage a apporté de la tranquillité et de la confiance dans le processus de collecte des recettes. Ce système permet de vérifier que les recettes déclarées par un agent correspondent à celles enregistrées par les caméras de surveillance.

Ce système, qui a été instauré dans la gestion des postes de péage au Togo est devenu une référence dans la sous-région Ouest africaine. Il a non seulement assuré la sécurité et la pérennité de la collecte des droits d'usage de la route et la protection de l'emploi des agents des postes de péage, mais aussi, il a témoigné d'une grande transparence dans la mobilisation des deniers publics, gage d'une bonne gouvernance.

C'est pourquoi ce méritant fils du Togo a permis à son pays d'être coté en indice de bonne gouvernance au plan international par la plupart des instances de suivi de la transparence financière et de la bonne gestion des Etats..

Le gouvernement togolais qui ambitionne offrir aux populations un réseau routier praticable en toutes saisons peut donc se réjouir des résultats déjà engrangés par la SAFER. Les postes de péage au Togo de par les cinq régions économiques du pays et sur les routes revêtues uniquement.

Dans la région maritime, on a les péages de Davié, de Vodougbe, d'Aképedo, d'Aképe, de Kpomé et de Tabligbo. Dans les Plateaux, ce sont les péages de Notsé, d'Adéta, et d'Evou Apégamé qui servent de sites de mobilisation de fonds. La région centrale compte à ce jour le péage de Sotouboua tandis que dans la Kara, on compte les péages d'Alihéridé, de Défalé, de Kéméri, d'Akétou et un dans le Bassar. Dans les Savanes,



Poste de péage équipé du système de vidéo surveillance

on cite celui de Mango et de Ponio pour l'instant.

Le Togo compte également deux postes de pesage dont la gestion est confiée à la SAFER. Ce sont notamment les pesages de Tsévié et de

Djéréhouyé. Leur rôle est de vérifier la charge à l'essieu pour contraindre les contrevenants à se conformer à la norme relative au Règlement 14 de l'UEMOA.

Uriel EGNANG

ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOS ROUTES		
TARIFS DE PEAGE		
VEHICULES	CATÉGORIES	TARIFS
	2 roues	500F
	Tri-cycle	1000F
	Vehicule léger	5000F
	Minibus de 9 à 15 places	5000F
	Autocar / Bus	15000F
	Poids lourd à 2 essieux	25000F
	Poids lourd à 3 essieux	30000F
	Poids lourd à 4 et 5 essieux	30000F
	Poids lourd à 6 et 7 essieux	35000F
	Poids lourd à 8 et plus	50000F

BILAN 2023 DE LA DIPLOMATIE TOGOLAISE / INTERVIEW DU PROF. ROBERT DUSSEY, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET DES TOGOLAIS DE L'EXTÉRIEUR

« Le Togo se bat, avec d'autres pays, pour une gouvernance juste et équitable du système multilatéral », Prof. Robert Dussey

Question 1 : Monsieur le ministre, bonjour. La fin d'année est généralement l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur les avancées et de définir les perspectives pour l'année qui vient. On a constaté depuis quelques années que la diplomatie togolaise rayonne de nouveau. Dites-nous, Professeur DUSSEY, quel est le secret de cette réussite et quels ont été vos principaux chantiers en 2023 ?

D'abord, permettez-moi de vous remercier, quand je dis vous, je pense à la presse togolaise dans son ensemble, pour votre travail de relai de nos actions auprès de l'opinion nationale. Vous êtes un auxiliaire indispensable de la diplomatie togolaise.

Revenons à votre question. A la vérité, le Togo a la chance d'avoir à sa tête un homme dont la clarté de la vision qu'il a définie pour la politique extérieure, permet à notre pays d'atteindre aujourd'hui ce rayonnement international dont vous parlez. Cette vision de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE repose sur un savant équilibre entre l'audace, la sagesse, la responsabilité et la prudence.

L'audace est nécessaire non seulement pour explorer de nouveaux horizons, mais aussi, pour s'extirper des pesanteurs et des entraves dans lesquelles les autres veulent vous maintenir. La responsabilité oblige à nous impliquer dans la résolution des crises dans notre espace géographique immédiat. La sagesse et la prudence demandent d'être à l'écoute des peuples et invitent à la retenue et surtout à ne pas se laisser séduire par les mirages des solutions faciles qui peuvent porter de graves atteintes au vivre-ensemble.

Ainsi, en 2023, le Togo a renforcé son engagement pour la paix et la sécurité en Afrique et dans le monde et a œuvré pour l'avènement d'une Afrique émancipée capable de régler ses propres problèmes et qui participe à la gouvernance mondiale. Le renforcement de sa coopération avec des pays et institutions partenaires a été aussi au cœur de nos préoccupations durant l'année finissante.

Question 2 : Justement, Monsieur le ministre, quelles ont été les actions du Togo en faveur du renforcement de la paix et de la sécurité en Afrique et dans le monde ?

La médiation et la recherche de la paix sont des constantes de l'action diplomatique du Togo. Sous ce registre, l'année 2023 a commencé par une bonne nouvelle, celle de la libération des soldats ivoiriens qui ont été pendant de longs mois l'objet d'une crise diplomatique entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Inutile de revenir sur le rôle majeur que le Togo a joué dans l'heureux dénouement de cette crise. Après la libé-

ration de ces soldats le 07 janvier 2023, la délégation ivoirienne a tenu à faire une escale à Lomé pour exprimer sa gratitude au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, dont les actions de médiation ont conduit à ce résultat.

Le Togo s'est également impliqué dans la sortie de crise au Burkina-Faso où j'ai été reçu en audience le 25 janvier 2023 par Son Excellence Capitaine Ibra-

ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO comme médiateur. Les autorités de transition ont aussi désigné notre pays comme garant du retrait des forces françaises du Niger, aux côtés des États-Unis d'Amérique. Il a été convenu, toujours au cours de cette visite, de la mise en place d'un Groupe de Soutien à la Transition (GST) au Niger, sous l'égide de l'Alliance Politique Africaine (APA) dont le



Prof. Robert Dussey

him TRAORE à qui j'ai transmis un message du Chef de l'Etat Togolais. Il vous souviendra que le Togo accueille toujours sur son sol le Lieutenant-Colonel Paul-Henri DAMIBA, après la fin de son régime, ceci afin de contribuer à préserver la paix et la stabilité dans ce pays voisin. Confrontés au même défi de terrorisme à leurs frontières communes, le Togo et le Burkina Faso se doivent de maintenir un dialogue constant et une coopération resserrée.

Par ailleurs, le changement du régime le 26 juillet 2023 a plongé le Niger dans une période d'incertitude et de tension avec la communauté internationale. Là encore, le Togo a opté pour la voie de la sagesse en privilégiant le dialogue et la concertation comme porte de sortie de crise. Après plusieurs déplacements que j'ai effectués au Niger, le pouvoir en place à Niamey a envoyé à Lomé, le 06 novembre 2023, une délégation conduite par le Général de Corps d'Armée Salifou MODY, pour demander à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, d'être le facilitateur dans leurs efforts de dialogue avec la communauté internationale.

Et depuis le 10 décembre le Togo a été désigné avec la Sierra Leone lors de la 64ème session

Togo assure la présidence. Fidèle à son engagement pour la recherche de la paix en Afrique, Lomé a accueilli les 23 et 24 juillet une délégation de personnalités politiques et militaires du Darfour dans le cadre d'un dialogue consultatif et de concertation. Faisant le suivi de cette action et porteur d'un message de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE à son homologue soudanais, Son Excellence Général Abdel Fattah AL-BURHAN, j'ai effectué une visite à Port-Soudan le 28 octobre 2023. Nous maintenons notre implication dans cette crise, afin d'accompagner nos frères et sœurs soudanais à renouer avec la paix et la stabilité.

Question 3 : Cet engagement du Togo pour la paix est à saluer. Mais, Professeur DUSSEY, ne devons-nous pas craindre d'être ostracisés par les autres pays comme cautionnant les coups d'Etat ?

Laissez-moi le dire le plus clairement possible. Le Togo condamne fermement toutes les formes inconstitutionnelles de prise de pouvoir. C'est le principe. Mais, que faisons-nous si malheureusement des coups d'Etat surviennent, surtout dans un contexte de fragilité institutionnelle et sécuritaire ? De-

vrions-nous rester impassibles au risque d'assister à un embrasement général de toute la région ? Le devoir de responsabilité nous impose d'accompagner ces pays en proie à ces soubresauts, qui sont en fait des bégalements de l'histoire et des moments de refondation du pacte social, à renouer avec la régularité constitutionnelle. Nous n'avons pas à rougir de soutenir nos frères en difficulté et de les accompagner dans leurs efforts pour s'en sortir.

Le Togo n'est pas aussi seul dans cet engagement tel que vous le pensez. La grande mobilisation et l'engouement constatés ainsi que les témoignages reçus lors de la première édition de « Lomé Peace and Security Forum » qui a tenu sa première édition du 20 au 22 octobre dernier autour du thème : « Comment renforcer les transitions politiques vers une gouvernance démocratique en Afrique ? », en sont une illustration. Ce forum dont la vocation est d'être une plateforme permanente au service du dialogue, de la médiation, de la facilitation, de la négociation, de la paix et de la sécurité en Afrique, a réuni les acteurs et partenaires autour des objectifs principaux de renforcement de la gouvernance démocratique, de consolidation de la résilience de l'État dans un environnement caractérisé par l'émergence de nouveaux défis sécuritaires et la résurgence des changements anticonstitutionnels de gouvernement où il est indispensable de valoriser les expertises africaines dans la recherche de solutions aux problèmes africains.

Question 4 : Est-ce dans le même but que vous avez lancé l'Alliance Politique Africaine (APA) ?

Pas véritablement, quoique l'APA ait vocation à traiter aussi des questions de paix et de sécurité. Elle répond au besoin géopolitique et diplomatique pour l'Afrique de revoir qualitativement et significativement sa relation avec le reste du monde pour sa meilleure représentativité au sein des institutions multilatérales d'actions collectives et dans la gouvernance mondiale. Il s'agit principalement de fédérer les nations africaines éprises des idéaux du panafricanisme et déterminées à œuvrer pour une Afrique décomplexée, politiquement forte, non-alignée, indépendante et agissant de façon souveraine sur la scène internationale. Créée à l'initiative du Togo comme un cadre de concertation, l'APA a tenu sa première réunion ministérielle le 03 mai 2023 à Lomé.

Les ministres participants à cette première rencontre ont échangé sur les défis et les perspectives relatifs au positionnement stratégique, à la souveraineté et à l'ex-

pression des positions communes de l'Afrique sur la scène internationale, examiné les enjeux et les défis actuels du panafricanisme et de la renaissance africaine et ceux du renforcement de la coopération et des capacités endogènes de riposte contre le terrorisme.

Question 5 : On sent que l'action diplomatique du Togo est désormais très orientée vers le panafricanisme ...

En effet ! Il n'y a aucun mal à vouloir le meilleur pour son continent. Nous rêvons d'une Afrique qui s'affirme comme un pôle de pouvoir et une actrice majeure des relations internationales. Si c'est ça le panafricanisme, alors nous sommes panafricanistes. C'est mus par cet engagement que nous avons lancé à Lomé, le 22 mai 2023, les préparatifs du 9ème Congrès panafricain qui se tiendra à Lomé du 29 octobre au 02 novembre 2024 sur le thème : « Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir ». Ce sera l'occasion pour les Africains vivant sur le continent et hors de celui-ci, la diaspora et les afrodescendants notamment, de s'interroger sur la question de leur devenir humain, politique, culturel, social et sociétal, dans un monde de plus en plus instable, en panne de responsabilité collective et de gouvernance concertée. Nous devons prendre très au sérieux la réflexion sur comment inventer une forme d'association humaine, une organisation politique et de nouvelles visions afin de définir ce que nous voulons pour nous-mêmes. Je vous en fais le serment : le 9ème Congrès panafricain ne sera pas un congrès de plus mais un rendez-vous pour un nouveau départ. Toutes les forces physiques, morales et intellectuelles sont invitées à répondre à l'appel du devoir et à nous rejoindre pour réussir ce pari.

Le processus suit son cours comme en témoigne mon déplacement en Afrique du Sud où j'ai pris part, les 4 et 5 décembre passés, à la première conférence régionale préparatoire sous le thème : « Panafricanisme, sciences, savoirs et technologies ».

Question 6 : Changeons de registre à présent pour parler de la coopération bilatérale. Quelles sont les avancées enregistrées par le Togo en 2023 ?

Nous mettons une pointe d'honneur à préserver nos liens avec nos partenaires bilatéraux. Au cours de l'année, j'ai effectué des visites de travail dans plu-

Suite à la page 6

BILAN 2023 DE LA DIPLOMATIE TOGOLAISE / INTERVIEW DU PROF. ROBERT DUSSEY, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET DES TOGOLAIS DE L'EXTÉRIEUR

« Le Togo se bat, avec d'autres pays, pour une gouvernance juste et équitable du système multilatéral », Prof. Robert Dussey

Suite de la page 5

sieurs pays notamment le Burkina Faso, le Mali, le Niger, la Côte d'Ivoire, etc., soit porteur d'un message du Chef de l'Etat, soit pour discuter des questions d'intérêt commun notamment les relations de bon voisinage, la lutte contre le terrorisme et la préservation de la paix.

Dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud, je me suis également rendu au Rwanda, les 25 et 26 janvier 2023 où j'ai été reçu en audience par Son Excellence Monsieur Paul KAGAME, Président de la République du Rwanda à qui j'ai remis un message de son homologue du Togo.

Je me réjouis particulièrement du renforcement de nos liens de coopération avec un certain nombre de pays partenaires, entre autres, la France, l'Allemagne, la Serbie, la Corée du Sud, le Qatar, l'Arabie Saoudite etc...

En effet, à l'invitation de Monsieur Ivica DACIC, Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires Étrangères de la République de Serbie, j'ai effectué une visite de travail à Belgrade, du 16 au 18 janvier 2023. Elle a été l'occasion pour nos deux pays de s'engager à intensifier les contacts aussi bien au niveau gouvernemental qu'entre leurs secteurs privés en vue d'une concrétisation rapide de leur volonté à coopérer dans les domaines des investissements, des transports aérien et maritime, des industries, de l'agriculture, du commerce, de l'éducation et de la formation.

L'Allemagne se présente également comme un partenaire fiable de notre pays à plusieurs égards, notamment par son accompagnement dans la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. C'est ainsi que j'ai eu l'honneur de participer en Allemagne, du 17 au 19 février 2023, à la 59ème Conférence de Munich sur la Sécurité (MSC), sur invitation de son Président, l'Ambassadeur Christoph HEUSGEN. L'édition 2023 de MSC a été l'occasion pour les éminents participants de mener des débats de haut niveau et de proposer des approches de solutions aux préoccupations majeures qui menacent la paix dans le monde. Au cours de cette conférence, j'ai eu à animer un panel de haut niveau sur la situation au Sahel notamment le terrorisme et l'extrémisme violent.

En marge des travaux de la conférence, j'ai eu plusieurs entretiens avec mes homologues de la République fédérale d'Allemagne, de la Lettonie, de la Slovaquie et des Pays-Bas. Nous avons parlé de la sécurité au Sahel et en Afrique et du renfor-

cement des axes de coopération entre chacun de ces pays et le Togo, en insistant sur l'investissement dans des secteurs à fort potentiel d'emplois.

Le 9 mars 2023 au Quai d'Orsay, j'ai eu un tête-à-tête fructueux avec Madame Catherine COLONNA, Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la République française au cours duquel nous avons passé en revue les projets de la coopération bilatérale mis en œuvre ou en cours. Il convient de relever que la coopération entre le Togo et la France a permis ces dernières années des réalisations concrètes dans plusieurs domaines, notamment, l'éducation, la formation professionnelle, le développement urbain, la connectivité, la culture, la santé, l'agriculture, la sécurité et la défense. Nous nous sommes entendus pour travailler à renforcer notre coopération en matière d'investissements notamment en encourageant l'installation d'entreprises françaises au sein de la plateforme industrielle d'Adéticopé (PIA). Les secteurs de l'agroalimentaire, du textile, de l'industrie pharmaceutique et du montage automobile ont été retenus comme prioritaires.

Par ailleurs, à l'occasion de son centenaire, l'Académie des Sciences d'Outre-Mer m'a fait l'honneur de m'inviter à prononcer un discours à la Sorbonne à Paris, le 26 mai 2023, lors de son colloque sur le thème « Cent ans de passion et au-delà pour l'outre-mer ».

De même, invité par mon collègue M. Jin PARK, j'ai séjourné à Séoul du 22 au 25 mars 2023. Le but de cette visite de travail est de redynamiser, d'actualiser et d'approfondir les relations d'amitié et de coopération qui unissent le Togo et la République de Corée. Nous avons, à cette occasion, convenu d'approfondir davantage et d'adapter notre coopération au contexte actuel ainsi qu'aux priorités et aux stratégies sectorielles mises en place dans chacun des deux Etats, à travers notamment des discussions techniques en vue de la signature d'un certain nombre d'accords visant à faciliter les investissements et les partenariats d'affaires entre les secteurs privés togolais et coréens.

Inversement, le Togo a eu l'honneur d'accueillir un nombre important de visites de Ministres des affaires étrangères de pays amis. Permettez-moi de n'en citer que quelques-unes, pour ne pas rendre fastidieux notre entretien. A mon invitation, la Ministre des affaires étrangères, de la francophonie et des Centrafricains de l'étranger Madame Sylvie BAIPO TEMON, a effectué une visite de travail à Lomé le 29 avril 2023.

Lomé a également reçu la visite de Madame Chrysoula Zacharo-

poulou, Secrétaire d'Etat française chargée du développement, de la Francophonie et des partenariats internationaux. Elle rencontré durant son séjour Madame le Premier ministre Victoire TOMEKAH-DOGBE et plusieurs ministres. Au centre des échanges, plusieurs domaines de la coopération entre Lomé et Paris, notamment l'eau, la santé, le social, la lutte contre le terrorisme, et la nécessité de dynamiser davantage le partenariat.

Avec le Qatar, le renforcement de nos liens s'est matérialisé par l'ouverture cette année d'une Ambassade du Togo à Doha.

Question 7 : Quid de la présence du Togo dans le multilatéralisme ?

Comme je l'ai dit plus haut, le Togo se bat, avec d'autres pays, pour une gouvernance juste et équitable du système multilatéral. C'est ce message que j'ai porté, au nom du Président de la République, à la tribune de la 78ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en insistant sur la nécessité pour l'Afrique de rester elle-même et maître de son destin. Nous sommes également très actifs dans nos organisations régionales et sous régionales dont nous participons aux organes délibératifs (Union africaine, CEDEAO, UEMOA, Conseil de l'Entente, etc.), en veillant à ce que la voix du Togo soit audible.

Par ailleurs, dans le cadre de la diversification de ses partenariats, il vous souviendra que le Togo a fait l'année dernière son adhésion au Commonwealth. Dans cette dynamique, j'ai assisté du 13 au 15 mars 2023 à Londres, aux festivités marquant le « Commonwealth Day 2023 ». C'est la première participation du Togo à cet événement. Entre autres, les travaux de cette 22ème session ont porté sur le financement de la résilience climatique et de la durabilité environnementale ainsi que le commerce intra-communautaire et la connectivité numérique. J'ai, dans mon intervention, évoqué la situation sécuritaire qui prévaut au Sahel et les velléités expansionnistes des groupes terroristes dans la sous-région ouest-africaine en mettant en exergue les différentes mesures prises par le gouvernement togolais pour lutter contre ce fléau.

Toujours dans la dynamique d'élargissement de nos horizons, nous nous sommes intéressés aux BRICS, qui est le regroupement d'Etats qui capte aujourd'hui l'attention en ce qu'il regroupe les principaux pays émergents et rassemble la plus grande portion de population du monde. J'ai ainsi représenté le Togo au sommet des BRICS qui s'est tenu en Afrique du Sud en août 2023. J'ai également pris

part à la réunion des ministres des affaires étrangères du Groupe de 77+ la Chine qui s'est tenue en septembre 2023 à la Havane à Cuba. A l'instar des BRICS, le G77+ la Chine présente encore de l'intérêt car il constitue une voix alternative.

L'un des sujets de fierté de la diplomatie togolaise en cette année 2023 est la signature à Apia le 15 novembre dernier, en République de Samoa, de l'Accord post-Cotonou entre l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEAC) et l'Union européenne. J'ai eu le privilège d'avoir été le négociateur en chef de l'OEACP durant les cinq années qu'a duré ce processus difficile, certains n'ayant clairement plus foi en ce type de partenariat. En Afrique, la demande de changement de paradigme dans les relations avec l'Europe est aujourd'hui très forte. Mais nous pensons qu'il s'agit d'un nouvel accord à mettre en œuvre dans un nouvel environnement et dans un nouvel état d'esprit. Il doit être en phase dans son opérationnalité avec des attentes d'indépendance, de respect, de dignité, de justice et d'équité des peuples d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Si le partenariat n'intègre pas ces attentes légitimes de nos peuples, il ne pourra pas tenir ses promesses. L'accord de Samoa doit être un nouveau départ et non la transition vers la fin du partenariat OEACP-UE, tel a été le sens de mon message à Apia.

Question 8 : Monsieur le ministre, nous connaissons votre engagement pour la question des diasporas africaines et des afrodescendants. On ne saurait terminer cet entretien sans l'évoquer. Où en sommes-nous concrètement ?

Les diasporas africaines et les afrodescendants ont un rôle stratégique dans l'émancipation du continent. L'Union africaine l'a très bien compris et c'est la raison pour laquelle elle met en place les mécanismes et projets qu'il faut pour non seulement mobiliser et associer les diasporas à la réalisation de l'Agenda 2063, mais aussi en prévoyant leur implication dans son dispositif institutionnel de prise de décision. Depuis plus d'une décennie, notre pays est en position sur cette question. Il préside le Comité en charge de la Décennie des racines et des diasporas africaines qui a tenu sa 5ème réunion ordinaire le 13 avril 2023. Dans le cadre des activités de cette décennie, s'est tenu à Rabat au Maroc le 12 janvier 2023, un forum sur la réduction des coûts de transferts des fonds de la diaspora, coprésidé par le Maroc et le Togo. Cette rencontre de haut niveau, dont

l'objectif est de renforcer les cadres de dialogue existants au niveau continental en ce qui concerne les actions à mener en vue de la réduction des coûts des transferts de fonds de la diaspora africaine, a abouti aux « conclusions de Rabat », lesquelles ont été transmises à l'Union africaine comme feuille de route pour obtenir la réduction effective des coûts des envois de fonds de la diaspora.

Au titre des actions en lien avec la diaspora togolaise stricto sensu, nous avons publié le 09 mai 2023 les résultats du recensement des Togolais de l'extérieur après un processus laborieux entamé en 2021. Le nombre de compatriotes vivant hors de nos frontières est estimé à 950.436 dont 44,18 % de femmes et 55,82 % d'hommes. Ce recensement est une première dans l'histoire du Togo. Il a pour principal enjeu d'identifier les Togolais vivant hors des frontières nationales, de mieux les connaître, de maîtriser leur répartition géographique à travers le monde et de doter notre pays d'une base de données fiable qui peut aider dans l'élaboration des politiques publiques en faveur de la diaspora. Cette base de données permettra de mieux valoriser les compétences de la diaspora togolaise afin d'en transformer l'actif démographique et géostratégique en dividende économique et sociale dans l'intérêt de notre pays.

Question 9 : Monsieur le Ministre DUSSEY, nous arrivons à la fin de notre entretien. Auriez-vous un mot de conclusion ?

Que puis-je ajouter d'autre, à l'orée de cette nouvelle année, que de formuler à l'endroit du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, artisan de la formidable transformation de notre pays, mes vœux de bonne santé, de prospérité et de paix.

J'associe à ces vœux, le Premier ministre Madame Victoire TOMEKAH-DOGBE et l'ensemble de mes collègues du gouvernement.

J'adresse également mes vœux les meilleurs au corps diplomatique et consulaire accrédité au Togo et à tous les partenaires techniques et financiers du Togo qui n'ont cessé d'accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre des actions en faveur du développement de notre pays et du bien-être de nos populations.

Enfin, je formule le vœu que 2024 soit pour les membres du personnel du ministère des affaires étrangères une année paisible de santé et de bien-être tant dans leurs vies professionnelles que privées.

**Bonne année à tous !
Je vous remercie.**

CARREFOUR BODJONA

Agoè-Nyivé 1 opte pour l'encombrement des voies

Les usagers de la route ont d'énormes difficultés à franchir le carrefour Bodjona au cœur du quartier Adidoadin dans la commune Agoè-Nyivé 1. Les visuels publicitaires installés par ladite mairie pour souhaiter les vœux de nouvel an à ses administrés, constituent un danger qui hante les usagers en permanence au franchissement. La mairie les a installés sur le terminal du terre plein central au carrefour. Ce qui obstrue entièrement la visibilité aux conducteurs et les expose aux risques d'accident. Ce carrefour est l'un des plus grands à Lomé la capitale. Il est l'intercession de huit voies dont deux venant d'Agbalépédogan, deux issues de la cour d'appel, deux autres d'Agoè-Assiyé puis deux issues du quartier Limousine. Ces plaques publicitaires de la commune Agoè-Nyivé 1 sont de grande taille et n'offrent pas la possibilité à l'usager de la



Carrefour Bodjona

route d'observer avant tout engagement, lorsqu'on sait que même en ayant la priorité à

Lomé, il faut être prudent pour ne pas rentrer en collision avec des individus délicats qui n'ont

jamais en esprit le souci du respect des feux tricolores. Qu'il plaise au maire Adanbou-

nou Akouété Kovi et son conseil de prendre les dispositions techniques en vue de déplacer ou de dégager aussi vite que possible ces installations susceptibles de porter atteinte à la vie des citoyens. Les messages et information à travers des supports du genre ne sont pas nuisibles en eux. Mais si les services techniques ignorent le volet de la sécurité des usagers, cela devient un danger.

Pour rappel, la commune Agoè-Nyivé 1 est l'une des 13 communes que compte le grand Lomé. On estime la superficie de cette commune à 37 Km2 avec une population qui avoisine 300 mille habitants. Elle est limitée à l'ouest par les communes Agoè-Nyivé 2, 3 et 5 ; à l'est par la commune Golfe 2 ; au sud par la commune Golfe 5 et au nord par la commune Agoè-Nyivé 4.

Uriel EGNANG

OTR/CADASTRE

Une nouvelle facturation a démarré le 1^{er} janvier

L'Office Togolais des Recettes (OTR) apporte une nouveauté dans la conservation foncière et de l'enregistrement. Il s'agit de la facturation des frais de transport liés aux travaux et prestations relevant de la compétence de la DCCFE. La mesure est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2024.

L'information a été dévoilée à travers un communiqué officiel de l'office, signé par son commissaire général Philippe Kokou Tchodié. C'est à l'endroit du public et plus particulièrement des utilisateurs de la Direction du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement.

« En accord avec l'arrêté N°0276/MEF SG/DGI/DADC

daté du 12 décembre 2011, qui établit le tarif des redevances, l'OTR a pris la décision de commencer à facturer les frais de transport liés aux travaux et prestations relevant de la compétence de la DCCFE », a informé M. Tchodie.

Selon le commissaire général de l'OTR, cette mesure s'inscrit dans une démarche proactive visant à optimiser la gestion des ressources et à garantir la viabilité financière des services proposés par la DCCFE.

« Elle s'ajoute aux efforts continus de l'OTR pour assurer l'efficacité des services publics tout en assurant une

répartition équitable des coûts entre les parties concernées », a-t-il ajouté.

Le Commissaire général de l'office invite donc les usagers à prendre en considération cette évolution en vigueur depuis le 1er janvier 2024 et à se conformer aux nouvelles dispositions en matière de « liquidation et de paiement des frais de transport ».

L'OTR réitère son engagement envers la prestation de services de qualité et demeure à la disposition du public pour toute information supplémentaire.

Pour obtenir des détails concernant les modalités de paiement et les montants affé-



Philippe Kokou Tchodié, commissaire général de l'OTR

rents, les intéressés peuvent se rendre aux guichets de la Direction du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement.

La Rédaction

Mega Info
Hebdomadaire togolais d'analyse et de promotion de projet de développement

Récépissé N° 05 65 / 02 / 11 / 17 / HAAC
Siège: Kégué: à 300 m côté Nord du Stade
Tél: 90 83 08 78 - 99 92 89 44
e-mail: infomega385@gmail.com / 22 B.P 249 Lomé-Togo

Directeur de Publication:
EGNANG K. Uriel

Rédaction:
Uriel Egnang
Blandine Modoukpè

Tirage: 500 exemplaires

Mise en page:
Benjamin K. Tchabi
(90 36 97 96)

Imprimerie: Light print

Pour vos besoins publicitaires et annonces, contactez-nous

aux
90 83 08 78 /
99 92 89 44

The logo for SAFER (Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier) is displayed in a white circle. It features the word "SAFER" in blue, bold, sans-serif capital letters, with a stylized road graphic above the letters.

Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)